

Le L'Houméen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

n°10 Hiver 2024-2025



Enfance - Jeunesse

Cadre de vie

Vie Associative



L'Houmeau

Edito

3

► La cloche est de retour !

4

Vie municipale

► Enfance / jeunesse

Fusion des écoles maternelle et élémentaire 5

Le Conseil Municipal des Enfants 6

La voile à l'honneur pour les CM2 7

Ludomobile 7

► Cadre de vie

ZAC de Monsidun, Coeur de Boeuf et le Chêne 8

La collecte de vos déchets va changer, parlons-en ! 9

Opérations d'Aménagement 10

Programmées (OAP)

Espace naturel sensible 11

Le coefficient de biotope 12

Géothermie : on chauffe ! 13

Gestion de crise : les outils indispensables 15

► Urbanisme

Travaux de voirie 16

Eclairage LED 17

Radars pédagogiques 18

Le Conseil des Sages 19

► Affaires sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale 20

Vie associative

► Vie économique

la fiscalité locale 22

C'est la reprise ! 23

► Vie associative

Une année pleine de vie à L'Houmeau 24

Une nouvelle association est née : bienvenue à L'ART&FACT17 ! 25

L'Houmeau en mode JO 2024 26

► Le mot de l'opposition 27

L'houmeau pratique

► Agenda 2024 28

► Numéros utiles 29

La cloche est de retour !

La cloche de l'église de L'Houmeau, placée sous l'invocation de Sainte Anne au XVII^e siècle, a été remplacée après plusieurs incidents. En 1865, la cloche originale a été cassée : une collecte de fonds a été menée afin d'en forger une nouvelle. Une cloche a été commandée à la fonderie Astier à Nantes, mais lors de sa pose, elle s'est brisée, provoquant une crise politique locale et la démission du maire de l'époque (Paul Post).

Finalement, sous la direction du nouveau maire, le Vicomte Henri de Saint-Exupéry, une nouvelle cloche a été commandée et présentée à l'Exposition de La Rochelle en 1866, où elle a reçu une médaille pour la beauté de sa sonorité. Après plusieurs mois, elle a été installée dans le clocher, mais il a fallu renforcer ce dernier pour supporter son poids. La cloche, décorée de motifs de vigne et de raisins, d'une Vierge à l'enfant, d'un Christ en croix et d'inscriptions, est un précieux exemple d'artisanat et fait partie du patrimoine de L'Houmeau. Retirée pour des raisons de sécurité en 2023, la cloche a retrouvé sa place initiale le 1^{er} juillet 2024, lors d'une cérémonie organisée en

étroite collaboration entre les élus L'Houméens, les représentants de la paroisse Saint-Gabriel, l'association campanaire, l'Association d'Histoire et Géographie des Pays de l'Aunis et l'entreprise Angélus responsable des travaux.

Depuis le 1^{er} juillet, les L'Houméens entendent quotidiennement la cloche sonner trois fois par jour, tendez l'oreille...



Fusion des écoles maternelle et élémentaire :

Un regroupement administratif pour commencer...

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les écoles maternelle et élémentaire de notre commune fonctionnent sous une organisation nouvelle, mais avec un maintien de leurs bâtiments respectifs.

Si les deux écoles restent physiquement séparées, l'organisation administrative et pédagogique a été unifiée sous la direction unique de Madame Dulioust qui était en charge l'an dernier de l'école maternelle.

Avec cette direction unique, la fusion permet à l'ensemble des enseignants :

- Une meilleure coordination entre les cycles maternelle et élémentaire tout en conservant l'identité de chaque établissement ;

- Une meilleure transition entre les niveaux scolaires ;
- Un suivi plus global des élèves, de la petite section jusqu'au CM2.

La fusion des deux écoles, même réparties sur deux bâtiments, apporte des bénéfices concrets pour les enfants et leurs parents : avec une direction unique et une communication centralisée, les familles auront un seul interlocuteur pour toutes les questions administratives ou pédagogiques. Cela simplifie les démarches tout en offrant une vision globale du parcours éducatif de leurs enfants.



... puis sur un seul site en 2029



La fusion annonce le début d'une nouvelle ère scolaire dans notre commune qui doit aboutir à l'occasion de la rentrée 2029 à l'inauguration d'un

nouveau groupe scolaire réunissant sur un même site les classes de maternelle, d'élémentaire mais aussi les salles de l'accueil de loisirs.

La municipalité, accompagnée dans sa maîtrise d'ouvrage par Charente Maritime Développement, et après avoir organisé une phase d'étude et de recueil des besoins auprès des différents usagers des écoles (enfants, parents, enseignants, ATSEM, animateurs, restauration...), a validé en fin d'année son plan de financement et la suite des opérations.

En 2025, un concours d'architectes sera lancé puis s'ensuivront différentes études et consultations avant d'entamer deux ans de travaux en 2027 avec l'ambition d'aboutir à la livraison de notre nouvelle école en 2029.

Le Conseil Municipal des Enfants : une année 2024 riche en projets



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de notre commune a une nouvelle fois démontré sa capacité à proposer des projets. Grâce à leur engagement et à leur créativité, les jeunes conseillers ont mené plusieurs initiatives qui ont marqué l'année scolaire.

Retour sur trois actions phares qui ont bénéficié aux enfants de notre commune et à leurs familles.

1. Organisation d'un footing parent-enfant : complicité et dynamisme

Au printemps, le CME a organisé une matinée sportive parent-enfant dans le parc de L'Houmeau, un événement qui a rassemblé quelques familles dans une ambiance festive et sportive.

L'objectif ? Encourager l'activité physique tout en renforçant les liens familiaux. Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont participé à un parcours adapté à tous niveaux.

La course a été suivie d'un moment convivial avec tous les participants. Les jeunes conseillers ont été impliqués à chaque étape, de l'organisation à l'animation de l'événement, montrant ainsi leur sens des responsabilités et leur enthousiasme.

2. Sensibilisation aux risques domestiques : un projet éducatif majeur

En collaboration avec la MAIF, le CME a organisé une action de sensibilisation sur les risques domestiques pour les élèves de l'école élémentaire.

Des panneaux explicatifs, prêtés par l'assureur, ont été installés à l'accueil de loisirs et présentés aux enfants tous les midis pendant une semaine. Ainsi chaque enfant a pu être sensibilisé pendant environ 45 minutes aux dangers courants de la maison (brûlures, chutes, intoxications, etc.) pour apprendre à les identifier et surtout à les éviter.

3. Un petit-déjeuner équilibré, servi par les jeunes élus

Les élèves de l'école élémentaire ont eu droit à une belle surprise : un petit-déjeuner offert et servi par les conseillers municipaux enfants. Cette initiative avait pour but de sensibiliser les enfants à l'importance de bien commencer la journée avec un repas équilibré.

Composé de fruits frais, de céréales, de produits laitiers et de boissons adaptées, ce petit-déjeuner a été très apprécié par les élèves. Les jeunes élus se sont investis pleinement, depuis la préparation du menu jusqu'au service, montrant l'exemple d'une alimentation saine et équilibrée.

UN BILAN POSITIF ET INSPIRANT

Les jeunes conseillers, guidés par leur envie de bien faire et leur sens de l'engagement, ont su proposer des projets alliant pédagogie et convivialité.

Ces projets témoignent de la capacité de nos jeunes conseillers à réfléchir aux besoins de leurs camarades et à agir pour le bien de tous.

UN RENDEZ-VOUS POUR 2025

Fort de cette année réussie, le Conseil Municipal des Enfants prépare déjà de nouvelles initiatives pour 2025. Nous les remercions pour leur dynamisme et leur investissement.

Bravo à nos jeunes élus pour cette année pleine de succès !

La voile à l'honneur pour les CM2

En avril prochain, les élèves de CM2 de notre commune auront la chance de s'initier à la voile grâce à un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Ce projet ambitieux, entièrement pris en charge par l'Agglomération, comprend non seulement les cours de voile mais également le transport des élèves jusqu'au centre nautique. Une belle opportunité pour nos jeunes de découvrir les joies de la navigation tout en apprenant dans un cadre exceptionnel.

Un apprentissage au fil de l'eau

La voile n'est pas qu'un simple loisir : c'est aussi une activité éducative qui développe de nombreuses compétences chez les élèves. En participant à ces cours, les enfants apprendront :

- La maîtrise des bases nautiques
- Le travail en équipe
- Le respect de l'environnement



Les cours seront encadrés par des professionnels diplômés, dans un environnement sécurisé et adapté aux jeunes marins.

En offrant cette expérience à nos élèves, la CDA contribue à ouvrir leurs horizons. Ce projet est aussi une façon

de valoriser le patrimoine maritime de notre région, tout en préparant les jeunes générations à devenir des citoyens sensibilisés aux enjeux environnementaux et sociaux.

Bon vent à nos jeunes navigateurs !



Ludomobile

Depuis septembre 2023, la Ludomobile sillonne les routes de l'Agglomération et des quartiers de La Rochelle pour amener le jeu au plus près de tous les habitants et habitantes. 7 communes ont pris part à ce projet.

A L'Houmeau, cette Ludothèque itinérante s'installe tous les mois dans la salle de l'Orangerie, dans l'Astéroïde au complexe Saint-Exupéry et intervient à l'Accueil Collectif pour Mineur le Petit Prince et sur le temps scolaire mais également à l'occasion des grands événements de la commune.

Le calendrier de passage de la Ludomobile est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux, sur le site Internet et la page Facebook de la mairie.

Et vous, quand est-ce que vous venez jouer ?

ZAC de Monsidun, Cœur de Boeuf et le Chêne : une nouvelle phase est enclenchée

Foncier : 19 hectares

Programme : 450 logements, dont 113 logements sociaux et 91 logements abordables, en accession sociale à la propriété

Aménageur : Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Le projet de quartier éco-responsable de L'Houmeau est né de la volonté de proposer un quartier de qualité, conçu en cohérence avec l'espace urbain et paysager existant.



Il prévoit la construction de 450 logements dans un esprit de mixité sociale. Il s'inscrit par ailleurs dans une démarche de respect de l'environnement et de développement durable (gestion de l'eau, biodiversité, énergies renouvelables...).

Depuis mai 2024, la deuxième tranche du projet a débuté de manière opérationnelle sur la portion située entre les rues Raymond Jean et de l'Océan : les travaux de viabilisation des terrains s'achèvera durant le 1er trimestre 2025 et les premières constructions pourront être engagées.

Dans le cadre de cette tranche, il est prévu la construction de 158 logements.

PHASE 2024-2025

- ▶ 47 terrains à bâtir
- ▶ 1 îlot de logements intermédiaires (bail réel solidaire) de 6 à 8 logements
- ▶ 1 îlot collectif en locatif social de 16 logements

PHASE 2026-2027

- ▶ 19 terrains à bâtir
- ▶ 3 macros lots regroupant 70 logements mixant les maisons individuelles groupées, bâtiments intermédiaires et bâtiments collectifs : 17 logements en locatif social, 33 logements en bail réel solidaire et 20 logements en accession libre.

DÉNOMINATION DES RUES

En juillet dernier, le Conseil municipal a pris une délibération afin de dénommer les rues et chemins qui seront nouvellement créés.

Sécurité routière

Sur la première tranche de la ZAC, la Commune a demandé, pour des questions de sécurité, à l'Aménageur de fermer à la circulation automobile la rue de la Fontaine, tel que prévu initialement dans le projet, et de créer une continuité directe de la rue Simone Veil vers la rue de La Rochelle.

Les travaux ont été réalisés en février et mars 2024, pour une mise en service en avril : ils ont consisté en la création d'une écluse avec régime de priorité et d'un accotement drainant pour la gestion des eaux pluviales.



La collecte de vos déchets va changer, parlons-en !

Au quotidien, l'Agglomération gère la collecte, la valorisation et le traitement des déchets des 180 000 habitants du territoire. Par ailleurs, elle initie et accompagne de nouvelles pratiques, avec pour objectifs prioritaires : maîtriser les coûts et réduire significativement la production de déchets.

Les efforts de chacun payent puisque les tonnages collectés ont déjà diminué de 32kg/habitant depuis 2019. Bravo à tous !

Pour poursuivre sur cette lancée, de nouvelles actions vont débuter en 2025 dans votre commune :

- ▶ A partir du 3 mars, une nouvelle fréquence de collecte des déchets sera mise en place.

Le ramassage des bacs à couvercle bleu/gris (ordures ménagères) et jaune (emballages/papiers) se fera **toutes les 2 semaines**.

Le rythme redeviendra hebdomadaire en juillet et août.

Les jours de collecte ne changent pas, seule la fréquence est modifiée.

Les **nouveaux calendriers de collecte 2025**, seront disponibles en ligne sur le site agglomeration-larochelle.fr/dechets/vie pratique et ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de L'Houmeau.

Répondez à l'enquête usagers !

Depuis plusieurs mois, pour préparer cette évolution, des enquêteurs de l'entreprise Trait d'Union, mandatés par l'Agglomération (chasuble orange, badge nominatif et lettre d'accréditation) sillonnent les rues des communes. Les objectifs : mettre à jour certaines de vos données pour préparer le passage à la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) et vous distribuer de nouveaux matériels.



Ouvrez-leur la porte : ce recensement ne prendra que quelques minutes. Et il est indispensable : sans ce passage, vos bacs ne seront plus collectés.

Pour toute demande, contactez le numéro vert au 0 800 535 844 (service & appel gratuits), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 (sauf jours fériés).

Les Opérations d'Aménagement Programmées (OAP)



Les Orientations d'Aménagements et de Programmes, les (OAP) exposent la façon dont la communauté d'Agglomération de La Rochelle souhaite, avec les communes, valoriser, réhabiliter ou aménager certains quartiers ou secteurs.

Deux OAP sont inscrites au PLUi à L'Houmeau. L'OAP-2 est séquentiée en 3 tranches : Monsidun, Cœur de Bœuf et le Chêne. La première tranche qui longe le stade est quasiment finalisée, le second secteur opérationnel dît le Chêne est dans sa phase de développement. Ce nouveau lotissement concerne 6 ha positionnés au Nord entre la rue Raymond Jean et la rue de l'Océan. 158 logements sont prévus sur cette tranche, répartis de la manière suivante :

- ▶ 51 logements locatifs sociaux (collectifs et maisons individuelles groupées).
- ▶ 41 logements abordables (PSLA et BRS).
- ▶ 66 logements en accession libre dont du terrain à bâtir.

Un cahier de prescriptions urbaines très précis attaché à ce programme définit les grands principes de composition sur les îlots privatifs sans se substituer au (PLUi) le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il respecte et applique le tome 3 « Construire Aujourd'hui »

ainsi que le tome 5 « Règlement écrit » du PLUi pour assurer la cohérence urbaine, architecturale et paysagère de ce lotissement EcoResponsable où sont prévus l'aménagement de plusieurs placettes et un cœur d'îlot paysager conçu pour accompagner le développement de la biodiversité.

L'avenue Colonel Arnaud BELTRAME ainsi que les rues Robert BADINTER, Joséphine BAKER, Simone DE BEAUVOIR et la promenade Alfred et Lucie DREYFUS sont les nouvelles voies de desserte incluant des aménagements adaptés pour rouler en mode doux et au pas, en liaison avec des bandes cyclables et des chemins piétons. Des places de stationnement publique destinées aux visiteurs seront réalisées aux entrées et sorties ainsi qu'au cœur du quartier. La voie principale, l'avenue Colonel Arnaud BELTRAME sera dimensionnée pour assurer le passage aisé du bus.

La deuxième OAP-1 (Cœur de bourg) concerne un espace situé entre la rue de La Rochelle et la rue Boileau. En optimisant les accès au cœur d'îlot

depuis la rue de La Rochelle, la qualité du projet d'aménagement repose sur la configuration des espaces publics et l'amélioration de la circulation piétonne depuis le centre bourg jusqu'au stade municipal.

Un espace public sera aménagé au cœur de l'opération pour offrir un nouveau lieu de détente et de convivialité aux habitants, tout en préservant les boisements qui doivent être conservés car ils sont identifiés en espace boisé classé (EBC).

Le projet doit permettre la construction d'environ 30 logements sur le site, selon une répartition équilibrée et diversifiée entre la taille des parcelles. Dans les conditions prévues par le règlement, les opérations de construction de logements devront contenir au minimum 25% de logements aidés.

Le stationnement complétera l'offre proposée sur les placettes-parkings afin de répondre aux besoins des habitants de la façon la plus efficace possible.

Espace naturel sensible : une ambition intacte

Dans le précédent numéro de votre magazine Le L'Houméen, un article complet présentait la démarche autour des espaces naturels sensibles (définitions, périmètres, objectifs, etc.) et les perspectives pour L'Houmeau.

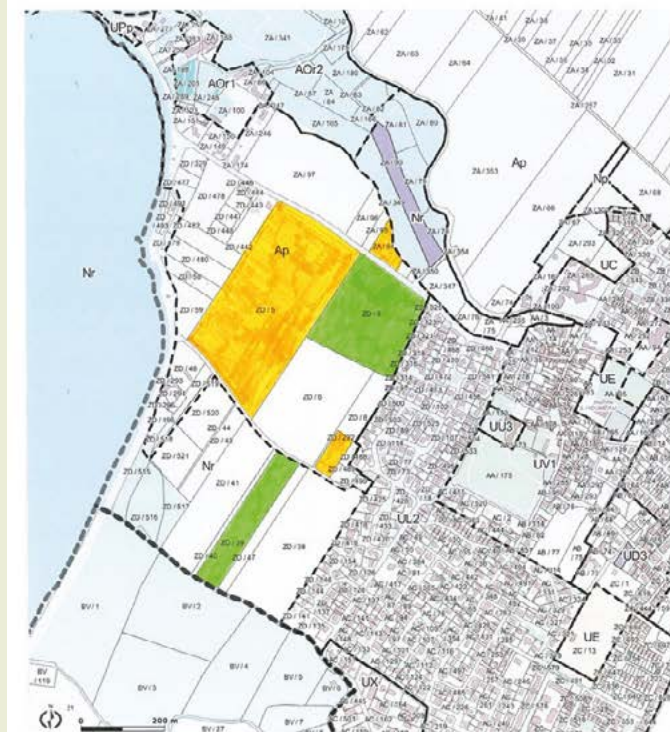
En 2024, la commune a avancé sur ce dossier et de nouvelles perspectives se font jour.

Ainsi, un second terrain de 46 400 m² (parcelle ZD 9) a été acheté en mai 2024, après une première acquisition en 2022 d'un foncier agricole de 21 400 m².

De plus, d'autres acquisitions sont sur le point d'aboutir au cours du 1er semestre 2025. Les délibérations du Conseil municipal ont été approuvées et les accords avec les propriétaires conclus :

- ▶ Parcelle ZA 94 - Surface : 4 190 m²
- ▶ Parcelle ZD 5 - Surface : 100 710 m²
- ▶ Parcelle ZD 292 - Surface : 4 591 m²

Sur ces parcelles, la commune souhaite privilégier la création de prairies ou l'implantation d'activités agricoles raisonnées lorsque cela est possible.



Acquisitions de la commune

PARCELLES ACQUISES

- Parcelle ZD 9 : 46 400 m²
- Parcelle ZD 39 : 21 400 m²

PARCELLES EN COURS D'ACQUISITION (accord avec le(s) propriétaire(s) et délibérations prises)

- Parcelle ZA 94 : 4 190 m²
- Parcelle ZD 5 : 100 710 m²
- Parcelle ZD 292 : 4 591 m²

Le coefficient de biotope :

Le coefficient de biotope concerne une surface minimale en m² à respecter pour tout projet de construction ou d'aménagement des zonages constructibles identifiés.

CONCERNANT LA GESTION DE L'EAU :

Le coefficient de biotope inscrit dans le règlement du P.L.U.i permet de s'assurer de la qualité environnementale d'un projet d'urbanisme pour améliorer le microclimat tout en développant les écosystèmes. L'obligation d'infiltration des eaux pluviales vers la nappe phréatique sous la parcelle lutte contre les effets indésirables de l'imperméabilisation des sols.

CONCERNANT LA VÉGÉTATION :

Les espaces végétalisés privés répondent au changement climatique en rafraîchissant les îlots de chaleur. En créant un environnement urbain moins minéral, ils protègent des vents tout en offrant un refuge à la biodiversité. Un bonus de surface est accordé pour la conservation des arbres adaptés au milieu ainsi que pour la plantation de nouveaux arbres en pleine terre qui revalorisent la faune et la flore. Cependant l'abattage des arbres existants sur la parcelle déclenche un malus lors du calcul du coefficient de biotope.

EXEMPLE DU CALCUL DE BIOTOPE EN ZONE UL2

TABLEAU DES POURCENTAGES CONCERNANT LE SECTEUR UL2			
Secteur UL2	Surface du terrain inférieur ou égale à 150m ²	Surface du terrain comprise entre 151 m ² et 500 m ²	Surface du terrain supérieure ou égale à 501 m ²
Coefficient de biotope	10 %	40 % dont 60 % de pleine terre	45 % dont 70 % de pleine terre

Pour une maison construite sur une parcelle de 520 m² située en zone UL2, la surface de la parcelle est supérieure à 501 m². Le pourcentage du biotope retenu est de 45 % et de 70 % minimum de pleine terre. La pleine terre est constituée de terre végétale qui assure la bonne fonctionnalité écologique du sol. Cela implique qu'elle permet l'infiltration, la filtration, l'oxygénation et divers échanges pour être un support pour la végétation. Toutes les surfaces imperméables (toitures, surfaces goudronnées, bétonnées, carrelées, piscines et les pelouses synthétiques...) ne sont pas prises en compte dans le calcul du coefficient de biotope.

Extraction du coefficient de biotope :

520 m² x 45 % = 234 m²

Coefficient de pleine terre :

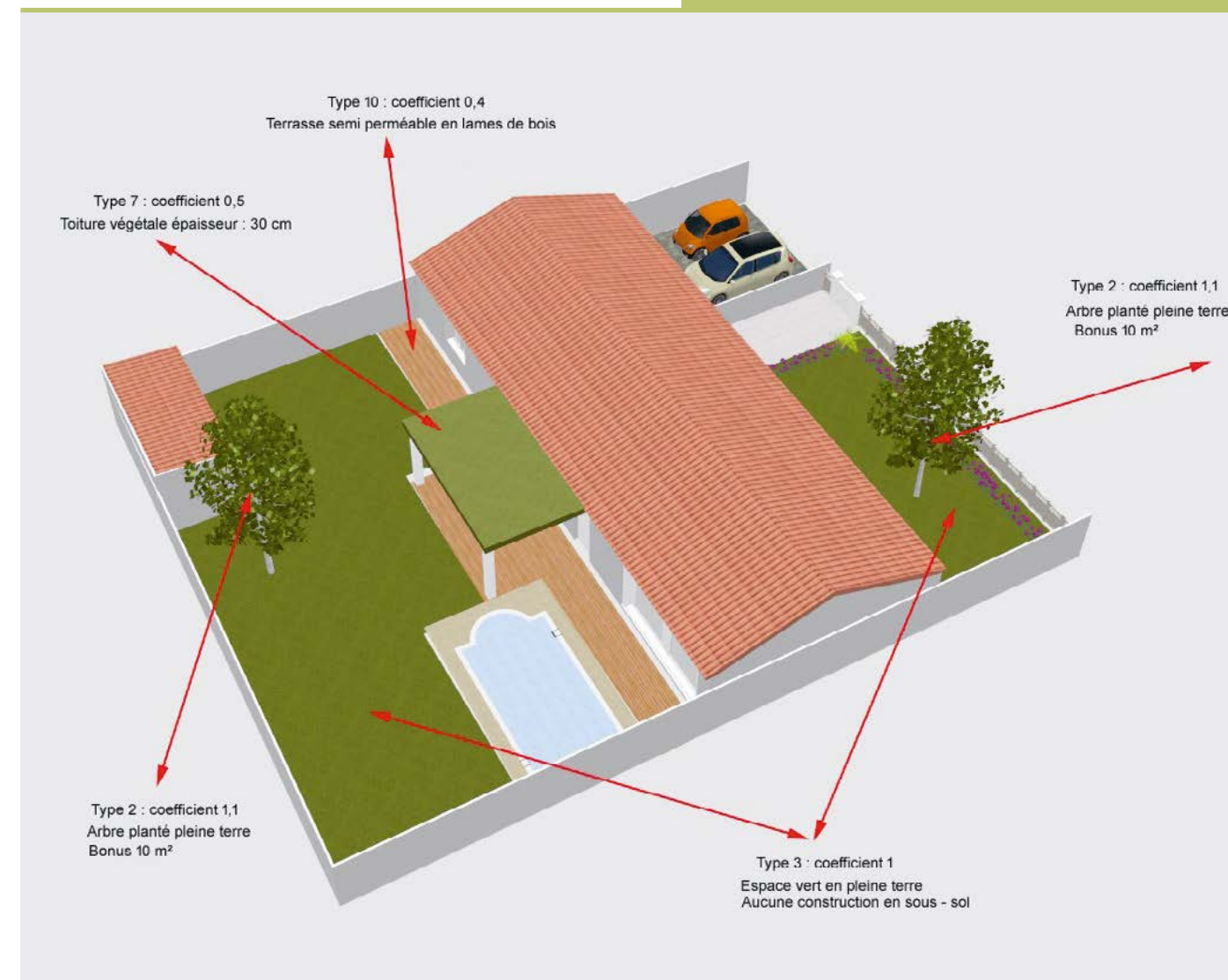
234 m² x 70 % = 164 m²

Soit 234 m² de biotope sur la parcelle dont 164 m² de pleine terre.

les surfaces favorables à la nature se calculent suivant le tableau suivant :

Type de surfaces favorables à la nature	
Type 2 Nouveaux arbres plantés en pleine terre	Pondérateur 1,1
Type 3 Espaces verts en pleine terre	Pondérateur 1
Type 7 Plantations sur dalle, terrasse ou toiture végétalisée avec substrat supérieur ou égal à 30 cm de profondeur.	Pondérateur 0,5
Type 10 Surface semi perméable avec capacité d'infiltration, évapotranspiration.	Pondérateur 0,4

Répartition du biotope



Répartition du biotope sur la surface de la parcelle : 520 m²

Surface ne générant pas de biotope :

Le parking garage béton lavé :	33 m ²
Allée entrée béton lavé :	14 m ²
L'emprise de la maison :	165 m ²
L'abri jardin :	13 m ²
La piscine :	28 m ²
total :	253 m ²

Surface de biotope disponible sur la parcelle : 520 m² - 253 m² = 267 m²

45 % Biotope minimal demandé : **234 m²**
70 % Dont pleine terre **164 m²**

CALCUL DES SURFACES COMPATIBLES AU BIOTOPE AVEC LEUR COEFFICIENT

Type de surface	Surface brute	Coefficient	Surface biotope
Type 2 : 2 arbres plantés pleine terre	Bonus 10 %	1,1	22 m ²
Type 3 : espaces vert en pleine terre	203 m²	1	203 m²
Type 7 : 30 cm terre sur le toit terrasse	22 m ²	0,5	11 m ²
Type 10 : Lames de terrasse en bois	20 m ²	0,4	8 m ²

Surface biotope sur la parcelle : 244 m²

Le projet répond au coefficient de biotope : **Il peut être exécuté.**

Géothermie : on chauffe !

Depuis 2022, la commune travaille à la réalisation d'une chaufferie par recours à la géothermie qui alimentera plusieurs bâtiments publics : le complexe Saint-Exupéry, le restaurant scolaire et, à terme, le futur bâtiment de l'école et du centre de loisirs..

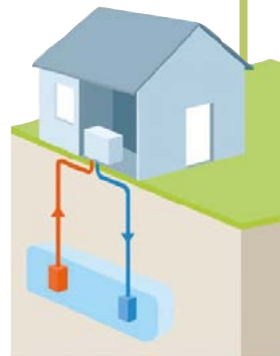
En quoi consiste la géothermie ?

Un système de pompe à chaleur (PAC) géothermique sur nappe consiste à pomper de l'eau située dans le sous-sol pour valoriser son énergie.

Un premier forage, dit de "production", permet d'acheminer le fluide via un échangeur jusqu'à la pompe à chaleur géothermique pour en prélever de la chaleur ou du froid. Un second forage, dit de "réinjection", permet de renvoyer l'eau dans le sous-sol.

La pompe à chaleur géothermique transfère la chaleur prélevée dans le fluide vers le bâtiment à chauffer (mode chauffage) ou injecte la chaleur en provenance d'un bâtiment dans l'eau (mode rafraîchissement).

Seule la production de chaleur est prévue pour ce projet à L'Houmeau.



Où en est le projet ?

En 2023, les 2 forages, de captage et d'injection, avaient été réalisés à proximité des terrains de basket et de football, situés entre les écoles. Dans ce cadre, de nombreux tests ont été réalisés et se sont tous avérés concluants : débit de production (25 m³ minimum), température et qualité de l'eau, reconstitution de la nappe souterraine, etc.

Le premier semestre 2024 a été consacré, avec l'appui d'un bureau d'études thermiques, à concevoir et dimensionner les installations dites « de surface », puis à organiser et conduire la procédure relative aux marchés publics.



Depuis septembre, les travaux se poursuivent en surface avec le raccordement des 2 forages aux bâtiments publics concernés, puis le remplacement des installations techniques dans chacun des bâtiments pour les basculer vers la géothermie. Ces travaux doivent s'achever en avril 2025.

Pour finir, des tests et paramétrages seront réalisés afin de préparer au mieux la prochaine saison de chauffe.

Ce projet va permettre de réduire de 75 % la consommation d'énergie pour la production de chaleur par rapport à la solution actuelle (gaz) et de 78 % les émissions de gaz à effet de serre.

PHASE D'ÉTUDE

DEPENSES	Montants HT	RECETTES	Montants HT
Etude préféabilité ressource géothermique	3 604 €	Conseil départemental	6 550.80 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du forage test et essais de pompage	13 780 €	ADEME	45 855.60 €
Forage de reconnaissance	48 124 €	Commune de L'Houmeau	15 101.60 €
Garantie AQUAPAC (en cas de recherche infructueuse)	2 000 €		
TOTAL	67 508 €		67 508 €

PHASE TRAVAUX (PRÉVISIONNEL)

DEPENSES	Montants HT	RECETTES	Montants HT
Maîtrise d'œuvre - Réalisation du doublet géothermique	9 540 €	Conseil départemental (25% du reste à charge)	69 857.47 €
2nd forage géothermique	52 494.50 €	ADEME	45 000 €
Maîtrise d'œuvre - Bureau d'études thermiques	40 523.89 €	Commune de L'Houmeau	209 572.42 €
Contrôle technique, SPS, diagnostic amiante	4 589 €	CDA La Rochelle (Fonds structurants et Fonds ENR)	180 000 €
Travaux de surface	549 000 €	Etat - Fonds Vert	83 396.40 €
		Etat - DSIL	68 321.10 €
Travaux de surface	656 147.39 €		656 147.39 €



Gestion de crise : les outils indispensables

Depuis plusieurs mois, le CDA élabore un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) dont l'objectif est de favoriser l'entraide en partageant les moyens matériels et éventuellement humains afin de faire face à une crise d'ampleur.

Dans un but de formation des différents services impactés, un exercice d'ampleur nommé « EOLE » est organisé par la CDA en collaboration avec la préfecture et de nombreux partenaires institutionnels. Ainsi les 28 communes de la CDA seront mobilisées les 9 et 10 avril 2025. L'ensemble de la population présente sur le territoire de la CDA au moment du lancement de l'exercice recevra une alerte sur son téléphone portable pour tester le dispositif « FR ALERT ». La commune de L'Houmeau testera de nouveau son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Nous vous invitons à consulter le PCS ainsi que le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet de la commune.

Travaux de voirie

La Genillière :

A La Genillière, les travaux de relevés sur le terrain par un géomètre-expert pour déterminer les limites entre les propriétés privées et le domaine public sont achevés. Une régularisation cadastrale est en cours avec les personnes concernées.

Concernant les travaux de remise en état des chaussées, la convention qui lie la commune avec le Syndicat Départemental de la Voirie est en cours d'actualisation à la suite des travaux du géomètre.

Tous les concessionnaires des réseaux souterrains (eaux, assainissement, fibre, électricité, gaz...) ont été informés de cette remise en état de la voirie afin qu'ils fassent les travaux souterrains nécessaires pour moderniser leur réseau avant la réfection de la voirie. Cette dernière devrait débuter au second semestre 2025



Rue du Petit Plomb et chemin des Anglais

Ces deux petites routes se situent à la limite des communes de L'Houmeau et de Nieul-sur-Mer. La rue du Petit Plomb a été refaite par un financement commun à parts égales entre nos deux communes.



Une procédure semblable sera mise en œuvre pour transformer, en 2025, le chemin des Anglais en voie réservée aux piétons et aux cyclistes.



Eclairage LED

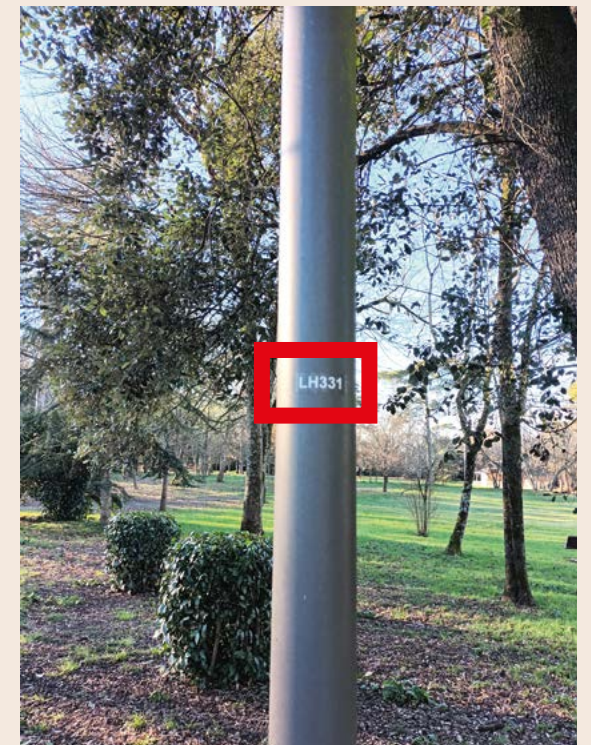
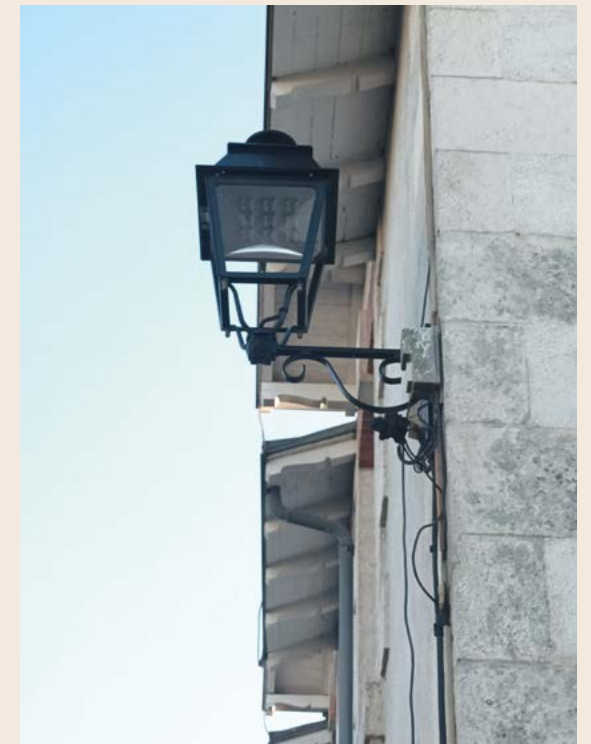
La Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) a procédé à l'installation d'ampoule LED sur l'éclairage public de la commune. Cette mise en place devrait générer une économie de 70 % sur la facture « éclairage public ».

Après quelques semaines d'utilisation, des scintillements des ampoules sont apparus sur des lampadaires dans plusieurs rues. Le SDEER a été informé. Après avoir trouvé la cause, les travaux seront effectués pour remédier à ce dysfonctionnement.

Deux élus de la commune, afin de déterminer l'étendu de cet incident, ont procédé à un inventaire complet rue par rue dès l'éclairage public en fonctionnement. Il est apparu que ces scintillements n'avaient pas l'ampleur signalée.

Il est rappelé aux habitants de la commune que s'ils constatent qu'un lampadaire ne fonctionne pas, il convient de le signaler à la Mairie en donnant le numéro (LH plus trois chiffres) du lampadaire concerné.

Entre le signalement et la réparation, les délais peuvent atteindre plusieurs mois. Toutefois, la mise en sécurité d'une installation dégradée est faite dans les quelques heures suivant du signalement de l'incident, (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).



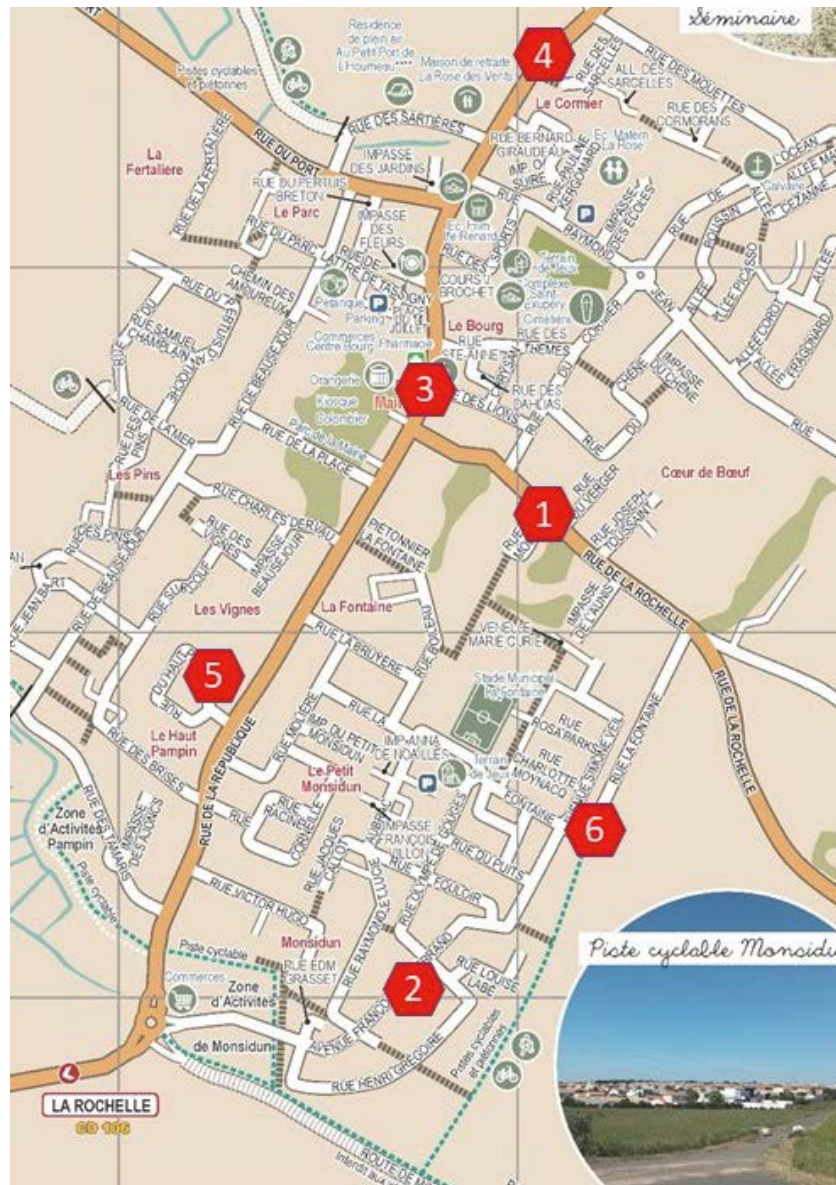
Radars pédagogiques



Le radar pédagogique a été remis en place rue de la République au niveau de la rue du Haut Pampin.

Un autre a été installé en haut de l'avenue François Mitterrand avant le carrefour avec la rue La Fontaine et l'avenue Simone Veil.

Les relevés des vitesses moyennes montrent clairement que la réglementation est respectée par la grande majorité des conducteurs.



Sur le plan technique, tous les radars de la commune reçoivent désormais une alimentation électrique par panneau solaire. Cette source d'énergie permet de s'affranchir de l'éclairage public. Son extinction nocturne (23h-6h) rendait plusieurs radars inopérants pendant plusieurs mois.

Une nouvelle carte d'implantation a été établie.

Le radar de la rue du Port a été enlevé et ne sera pas remis en place. Les tempêtes hivernales l'ont gravement endommagé. Hors agglomération, sur cette route départementale, la vitesse est limitée à 80 km/h. Le département n'a pas répondu favorablement, comme nous l'avions souhaité, à notre demande d'y limiter la vitesse à 50 km/h. La règle des 30 km/h s'applique, par contre, pour les zones de la rue du Port situées en agglomération.

Le Conseil des Sages

Le Conseil des Sages a été créé par délibération du Conseil municipal le 18 mai 2021. Il s'agit d'une instance consultative, composée d'habitants à la retraite ou sans activité professionnelle. Il peut être saisi par la Municipalité afin de rendre un avis sur un projet. Il peut aussi s'autosaisir de sujets en lien avec ses compétences : environnement, cadre de vie, mobilité, action sociale, etc.

Le Conseil des Sages est actuellement composé de 8 membres qui participent aux commissions municipales où sont présentés des projets, des propositions budgétaires, etc.

Durant l'année 2024, le Conseil des Sages s'est investi et a travaillé sur divers sujets :

- ▶ Contribution au pilotage et fonctionnement du dispositif de l'Heure Civique, en collaboration avec le CCAS (contact : lheurecivique@lhoumeau.fr et téléphone 05 46 50 91 39). Une trentaine de L'Houméens et L'Houméennes se sont inscrits pour proposer leurs services dans le cadre de l'Heure Civique et ces volontaires inscrits ont déjà effectué de nombreuses actions ponctuelles auprès des habitants ou en partenariat avec le CCAS (jardinage, petit bricolage, problème de connexion internet, aides à la personne, transports à la déchetterie, volontaires pour la collecte pour la Banque Alimentaire de Charente Maritime....)
- ▶ Opération de ramassage des déchets abandonnés, sur les sentiers piétons et voies vertes de L'Houmeau, organisée le 16 novembre 2024 qui a rassemblé plus d'une trentaine de personnes dont une dizaine d'enfants de la commune. Deux groupes ont arpenté des sentiers différents puis se sont rejoints sur le littoral à l'emplacement du poste de secours où une collation leur a été offerte par la mairie.

▶ Manifestation « L'Houmeau se Mai à vélo » organisée en collaboration avec le CCAS le 25 mai 2024. Un parcours découverte à vélo autour de L'Houmeau était proposé. De nombreux ateliers étaient présents dans le parc : stand de marquage bicycode, atelier mécanique, promenade en triporteur pour les personnes à mobilité réduite, tests de vélos électriques, découverte BMX, atelier code de la route, vente de glaces artisanales....

Pour 2025, le Conseil des Sages continuera à s'impliquer dans divers projets sur la commune de L'Houmeau. Nous pouvons citer pour 2025 :

- ▶ Manifestation dans le cadre de l'opération de l'Agglomération « mai à vélo » et en collaboration avec le CCAS
- ▶ Opération nettoyage en collaboration avec la Commission municipale Enfance-Jeunesse- Restauration scolaire
- ▶ Projet Forêt Bleue, chantier participatif de plantation
- ▶ Poursuite de l'engagement du Conseil des Sages dans le dispositif de l'Heure Civique



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : retour sur les actions 2024



L'HOUMEAU SE « MAI À VÉLO »

Le 25 mai s'est déroulé la première édition de « Mai à Vélo » sur L'Houmeau. Cet événement festif et rassembleur participe au changement de comportement « mobilité » à travers la sensibilisation aux bienfaits du vélo au quotidien et incite à la (re) découverte du vélo sous toutes ses formes.

Ce moment convivial, organisé en collaboration avec le Conseil des Sages, a permis aux participants de tester des vélos à assistance électrique avec la RTCR, d'assister à des démonstrations de BMX, de bénéficier d'une promenade en vélo triporteur (PMR) ou encore de participer à une balade à vélo autour de la commune.



NOVEMBER : UN MOIS DÉDIÉ À LA SANTÉ MASCULINE

Le CCAS a accueilli sur la commune un forum organisé par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CTPS) Aunis Nord et dédié à la santé masculine. Chaque année, le mois de novembre est l'occasion de se mobiliser pour prévenir et lutter contre les cancers masculins. Cette campagne de sensibilisation appelée Movember, vise à informer et sensibiliser les hommes autour de la santé masculine.

Les participants ont pu rencontrer des professionnels de santé et échanger sur des questions autour du cancer de la prostate, de la santé mentale et de la prévention du suicide. Des animations étaient également proposées (jeux d'arcades, exposition de mobylettes anciennes, photobooth moustache) et un buffet offert à la fin du forum.



L'HEURE CIVIQUE ÇA CONTINUE !

Cette année encore, les bénévoles de l'Heure Civique l'houméenne sont venus en aide aux habitants de la commune pour réaliser des missions ponctuelles du quotidien : transport chez le médecin, petit jardinage et bricolage, aide aux collectes alimentaires, installation de matériel pour le cinéma en plein air, ... Les missions réalisées cette année ont doublé passant de 15 (2023) à 30.

5 bénévoles interviennent même à l'année dans l'espace lecture Richard Lefèvre. Grâce à elles, ce « coin » lecture est régulièrement trié et entretenu permettant ainsi à tous les l'houméens, petits et grands, d'en profiter dans les meilleures conditions.

Un grand merci à eux pour leur disponibilité, leur investissement et leur bienveillance envers les l'houméens tout au long de l'année !

Pour faire appel à l'Heure Civique : 05.46.50.91.39 / lheurecivique@lhoumeau.fr

L'ECRIVAIN PUBLIQUE : UNE SOLUTION POUR VOS DÉMARCHES

Depuis 2022, les L'Houméens peuvent solliciter l'aide d'une écrivaine publique pour les aider à rédiger, relire, corriger divers courriers et papiers administratifs. En 2024, Chantal Chaillé a réalisé 28 rendez-vous, répondant à des demandes diverses et variées.

« J'ai pris rendez-vous avec Madame Chaillé car j'avais besoin d'aide pour rédiger une requête auprès du tribunal administratif de Poitiers afin de contester une amende. Lors de notre entretien, elle a recueilli toutes les informations que je lui ai communiqué et consulté les documents que je lui ai fourni. Suite à notre entrevue, elle a rédigé le courrier nécessaire à ma demande et l'a envoyé par mail dans de brefs délais. Madame Chaillé est une personne très à l'écoute et compétente dans son domaine d'écrivain public. Elle a su comprendre ma démarche et retranscrire les éléments que je lui ai communiqué dans mon écrit. »

« Au printemps, j'ai eu besoin d'aide suite à l'envoi de 2 contraventions dont je n'avais jamais eu connaissance auparavant. Elles étaient hautement majorées et l'une d'elles me parvenait par un cabinet d'huissier. J'ai contacté Madame Chaillé et obtenu rapidement un rendez-vous. Madame Chaillé a une grande expérience de la rédaction, son travail est très structuré, très précis. Elle a dû rédiger 2 courriers pour la Trésorerie et un pour un huissier. Elle a apporté les preuves au fur et à mesure de ses écrits et a fourni beaucoup de travail. Nous avons obtenu une issue très favorable puisque toutes les majorations ont été supprimées et les amendes ramenées au montant initial. »

« Madame Chaillé m'a été conseillé par un membre du conseil municipal dont je remercie infiniment de me l'avoir présenté. J'avais un gros problème d'un placement financier dans une Société Immobilière qui ne me remboursait pas mes parts dans les délais

prévus au contrat. J'ai pu constater que cette dame avait des compétences quand je lui ai exposé mon problème, elle a pris le dossier pour l'étudier et m'a fixé un rendez-vous rapidement. Après avoir étudié ce dossier fastidieux et compliqué, elle a rédigé une lettre recommandée en expliquant d'une manière significative, avec des détails de loi. »

« Je tenais vivement à remercier Chantal pour son écoute attentive et son professionnalisme. C'est une personne soucieuse du bien être humain et désireuse de la réussite. »

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec Chantal Chaillé, écrivaine publique, vous pouvez contacter le CCAS au 05.46.50.91.39 / ccas@lhoumeau.fr Service gratuit

L'AIDE ALIMENTAIRE SUR L'HOUMEAU

En 2018, le CCAS de L'Houmeau a signé une convention de partenariat avec la Banque Alimentaire de Charente-Maritime pour proposer gratuitement des colis alimentaires de première nécessité aux personnes dans le besoin. Depuis, par l'intermédiaire de ses bénévoles, le CCAS distribue tous les 15 jours des colis à une trentaine de personnes (adultes et enfants) et contribue ainsi, à son niveau, à lutter contre la précarité alimentaire sur son territoire. Ces distributions sont possibles grâce à l'engagement des bénévoles tout au long de l'année, que ce soit pour récupérer les produits dans les locaux de la Banque Alimentaire de Périgny, les trier à L'Houmeau, ou participer aux collectes de printemps et aux collectes nationales.

Si vous êtes en difficulté et souhaitez bénéficier d'une aide alimentaire sur la commune, vous pouvez contacter le CCAS au 05.46.50.91.39 / ccas@lhoumeau.fr



Zoom sur la fiscalité locale : Mieux comprendre son impôt

La fiscalité locale, pour la commune, se compose des trois impôts suivants : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou logements vacants.

Chaque année, c'est une ressource essentielle du budget. Sur ces trois dernières années, elle représente près de 60% des recettes de fonctionnement de la commune.

Mais comment se calcule cet impôt ? Afin de mieux comprendre l'avis d'imposition que vous recevez chaque année dans le courant du dernier trimestre, nous vous apportons quelques éclaircissements. Le principe est le suivant :

L'impôt se calcule en multipliant la base imposable de votre bien (valeur locative cadastrale) par le taux d'imposition voté par le conseil municipal.

Qu'est-ce que la valeur locative cadastrale ?

Elle correspond à un loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée dans des conditions normales d'un marché équilibré et concurrentiel, évalué à partir des caractères physiques des biens.

TARIF au M² x SURFACE PONDÉRÉE = VALEUR LOCATIVE

Important de savoir : Les critères utilisés pour le calcul de la valeur locative cadastrale datent de 1973. Ils sont donc anciens et peuvent être éloignés de la réalité du marché. Pour analyser la fiscalité d'une commune il ne faut donc pas regarder que le taux voté par la commune.

Vers une révision des valeurs locatives en 2028

Pour calculer la valeur locative d'un bien en 2024, il est utilisé une base de calcul fixée lors de la révision générale de 1970. La base servant au calcul n'a pas été modifiée depuis plus de 50 ans tandis que l'habitat a connu de son côté de nombreuses évolutions. A compter de 2028, il est prévu une réforme dans l'objectif de mettre à jour la base servant de calcul et à déterminer de nouveaux secteurs d'application, dans un but d'équité.

A ce jour, cette réforme poursuit son chemin par la collecte des données par les services de l'Etat.

Qu'est-ce que la surface pondérée ?

Elle se calcule en trois étapes :

1. L'échelle catégorielle

Il s'agit là de définir la surface des pièces et annexes affectées à l'habitation (en m²), la qualité architecturale et la surface des dépendances (garages, caves...). Votre propriété sera alors classée dans une catégorie qui permettra de fixer une valeur locative.

2. Les coefficients de pondération

Il se détermine en fonction du degré d'entretien d'extérieur du bâti, de la situation générale du logement et de sa situation particulière. Un bien qui serait en situation excellente se voit alors appliquer un coefficient de 0.10.

3. Les éléments de confort

Cette dernière étape permet de constater les éléments de confort présent dans votre habitation. Ainsi, par exemple, avoir accès à l'eau augmente sa surface de 4m² ou encore avoir accès à l'électricité l'augmente de 2m².

Chaque propriétaire doit remplir au moment de son arrivée dans son logement un formulaire qui est ensuite étudié par les services de l'Etat. Cette étude, menée en fonction des critères cités ci-dessus, permet d'attribuer une valeur locative au logement.

A noter : Les valeurs locatives sont revalorisées chaque année et tiennent compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Pour rappel, cette année, cette augmentation a été évaluée à +3.9% contre +7.1% pour l'année 2023.

C'est la reprise !

Suite à la cessation d'activité de l'Anse de Pampin, l'animation de la plage a été reprise par la Guinguette de Pampin. Malgré une météo capricieuse, la mission fut un succès. Nous leur souhaitons la pleine réussite pour les années à venir.



Souhaitons également la bienvenue au restaurant "Chez Pichette", situé face à la Mairie. Depuis le mois d'octobre, Léa et Rémy vous accueillent dans un lieu chaleureux et convivial, idéal pour se retrouver entre amis ou en famille.

Léa et son équipe sont à votre service dès le matin pour un petit café, avec une carte variée et un menu du jour à midi, sans oublier les tapas en soirée.



Une nouvelle association est née : bienvenue à L'ART&FACT17 !



L'association L'ART&FACT17 vise à promouvoir les pratiques artistiques et culturelles et à créer du lien social, dans une démarche de développement durable.

L'association propose des temps de rencontre conviviaux entre artistes et tout public, par la mise en place d'ateliers, stages, spectacles et événements (linogravure, danse tzigane, macramé, relaxation sonore, karaoké, magie, scènes ouvertes...).

L'ART&FACT17 propose également des espaces de rencontre entre artistes et artisans d'art (amateurs ou professionnels). Ils intègrent un réseau d'échange et d'entraide et créent ensemble des événements.

Afin que chacun.e puisse vivre des expériences atypiques, l'association propose des ateliers tous les mercredis à 18h dans la salle de réceptions de la maison Intergénéralités (en face de la mairie). Un programme d'activités, de stages et d'événements conviviaux est d'ores et déjà disponible sur les réseaux sociaux de l'associations L'ART&FACT17, par mail af.tierslieu@gmail.com

N'hésitez pas à venir à la rencontre de cette toute jeune association qui a pour objectif de sortir du virtuel, et invite toutes les personnes intéressées à partager et à se reconnecter au « faire ensemble »

Audrey THIERS, Présidente : 06 33 46 60 20

Fabrice GOMBAUD, Trésorier : 06 48 96 73 70



Une année pleine de vie à L'Houmeau :

L'année 2024 a été animée à L'Houmeau grâce aux associations, à la commission communication et vie associative, et aux services municipaux, qui ont mis en valeur notre village et son cadre de vie.

Petit tour d'horizon.

La cérémonie des vœux a rassemblé un nombre record de participants. L'Houméens de tous âges, d'un jour ou de toujours ont profité de ce rendez-vous pour échanger ses vœux. Mention spéciale au Conseil Municipal des Enfants qui pour la première fois, et avec brio, a pris la parole.

De nombreux événements ont ensuite eu lieu dans les différents espaces municipaux : les Puces des couturières de l'association les Aiguilles de L'Houmeau, un festival de la Très petite enfance, le salon du livre, de Printemps de la Promotion de L'Houmeau, des jeux et châteaux gonflables par l'Ecole en Marche, le Printemps des Poètes du Comité Culturel et de Loisirs, ... pour n'en nommer que quelques-uns.

L'Orangerie a accueilli l'exposition annuelle de l'atelier de peinture Impression Expression, des conférences, des concours de belote, repas associatifs et autres assemblées générales.

Et le parc... le parc en a vu de toutes les couleurs en cette année 2024 !

Dès le mois de mars, les étudiants ont investi les lieux pour leur Color run dont les bénéfices sont reversés à Action Contre la Faim. (Ils vous donnent d'ailleurs de nouveau rendez-vous en mars 2025), une soirée musicale et un concert électro proposés par la Sirène, sous le kiosque, la brocante de l'Ecole en Marche, une journée de fête autour des Jeux Olympiques 2024, des séances de cinéma, un apéro champêtre et un concert des jeunes Anglais.

L'été touchant à sa fin, il fallait faire une dernière grande fête, et c'est du côté du front du mer que la 3ème édition de la Fête de l'Anse a tenu toutes ses promesses. Environ 1000 personnes sont venues fêter la fin de l'été en admirant le spectacle des arts du feu de la Compagnie Arch'en Sel et le feu d'artifice au son de DJ Carlos ! Remercions encore une fois les food-truck, la Guinguette de Pampin, la Promotion de L'Houmeau, les Vieux Gréments et les usagers du Port du Plomb pour leur fidèle participation à cette fête !

Avec la rentrée scolaire, la rentrée associative est arrivée. Le dojo a rouvert ses portes avec un nouveau tatami, le basket, la capoeira et la gymnastique ont repris au gymnase, les séances

de qi-Gong à l'Orangerie, la maison intergénéralités a retrouvé ses peintres, ses musiciens, les réparateurs du Repair Café et les aînés du Club de l'Ormeau...

Puis la fin d'année est arrivée, avec le marché de Noël, des spectacles pour les enfants, un concert West Side Story par le Conservatoire de Musique et de Danses de La Rochelle... Les jolies décorations installées par l'association Au bonheur des jardiniers de L'Houmeau et les peintures de l'Atelier Impression-Expression sont revenues...

Maintenant, regardons vers 2025, du côté du Port du Plomb, il semblerait que le 12 juillet prochain nous y ferois la fête ?





L'Houmeau en mode JO 2024 : une fête à l'esprit Olympique

La France a vécu un été 2024 exceptionnel.

L'Houmeau ne pouvait pas passer à côté de l'émulation provoquée par les Jeux Olympiques de Paris 2024 !

Issue de l'esprit en constante ébullition de certains bénévoles de l'association pour la Promotion de L'Houmeau et de la Municipalité, une grande fête célébrant l'évènement a été organisée le 6 juillet dans le parc de la mairie.

C'est en unissant leurs forces que l'association pour la Promotion de L'Houmeau et la Municipalité ont pu créer une fête à la hauteur de l'évènement.

Résultats :

- > 3 ateliers sportifs pour les enfants avec la présence de Cap Aunis, du Judo Club et un flashmob de Dans'encorps,
- > 1 atelier de jeux autour du sport avec la Ludothèque,
- > 1 exposition et une vidéo sur l'histoire des jeux Olympiques par le Club Informatique,
- > 1 animatrice qui a permis de créer le lien entre tous grâce à sa bonne humeur
- > 4 foods-trucks,
- > 40 musiciens de Batala pour lancer les festivités au son des rythmes brésiliens,
- > 1 écran géant pour suivre en direct l'évènement parisien,
- > 1 buvette avec l'infatigable équipe de « La Promo »,
- > 7 agents municipaux mobilisés pour la mise en place, la coordination et la sécurité,
- > 500 personnes témoins de l'évènement historique et conquis par l'esprit Olympique.

Il ne manquait que Tony Estanguet, pris par d'autres engagements...



Chers l'Houméens, chères l'Houméennes.

Nous sommes heureuses de prendre la plume pour communiquer avec vous et vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle Année 2025

Un retour sur les événements de 2024 dans notre commune nous permet de faire le bilan des améliorations et de ce qu'il resterait à améliorer :

Le fleurissement des espaces publics est très discret : quelques bacs sur la place au centre du village et le bateau à l'entrée, rue de la Rochelle grâce au dévouement de l'association « Au bonheur des jardiniers ». Heureusement le projet « Forêt bleue », initié dans toutes les communes de l'agglomération rochelaise, a permis la plantation sur plusieurs parcelles de notre commune de plusieurs centaines d'arbrisseaux. Nous souhaitons que ces plantations prospèrent et qu'elles soient régulièrement entretenues. Est-il besoin de rappeler les impacts positifs des arbres : amélioration de la qualité de l'air en absorbant le CO2, en produisant de l'oxygène et absorbant les particules fines. N'est-il pas plus agréable d'avoir un jardin entouré de haies parfois fleuries, abritant oiseaux, écureuils ou papillons plutôt que de murs réverbérant la chaleur en été !

Au printemps le remplacement des éclairages traditionnels par des LED a permis d'augmenter la plage horaire d'éclairage public. Les déplacements nocturnes à pied ou à vélo sont ainsi facilités, mais certaines voies, très fréquentées par les piétons et les cyclistes ne sont pas éclairées, par exemple le Chemin de Monsidun qui permet de rejoindre La Rochelle dans l'attente de la piste cyclable L'Houmeau-Lagord, et aucun marquage au sol (ligne blanche) n'en sécurise l'usage, de plus des obstacles (rochers) non balisés y ont été placés.

Si quelques rues ont bénéficié d'améliorations, d'autres restent en mauvais état : nombreux nids de poule, tranchées mal rebouchées, ce qui rend la circulation difficile pour les automobilistes et périlleuse pour les cyclistes.

Nous tenons à remercier les associations pour l'animation de la commune : La Promotion de L'Houmeau qui a organisé le Gala de Magie, le Marché de printemps, le Salon du livre, un concours de belote, l'après-midi dansant, le Marché de Noël et participé à la Fête de l'Anse. Le Comité culturel et de loisirs a organisé le Printemps des Poètes, deux concerts avec les jeunes Anglais, une balade historique dans le village. N'oublions pas L'Ecole en marche et sa traditionnelle brocante. Ces quelques exemples sont un reflet de la richesse du tissu associatif de notre commune.

Bravo aussi au Conseil des sages qui a organisé un ramassage des déchets, ce qui a pallié les incivilités malheureusement trop fréquentes dans notre belle commune.

Les élus de l'opposition



Le L'Houméen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

Agenda 2025 Agenda 2025 Agenda 2025 Agenda 2025 Agenda 2025 Agenda 2025 Agenda 2025

Février

Samedi 15 et dimanche 16 février : Stage de Qi-Gong, salle de l'Orange-rie par l'association L'Etre de Qi

Vendredi 21 février de 16h30 à 18h : Repair Café et Ludomobile à la maison Intergénération

Mars

Samedi 15 et dimanche 16 mars : Salon du livre « L'Houmeau et les mots » en présence de Philippe Croizon sur le thème de la résilience au Complexe Saint-Exupéry organisé par la Promotion de L'Houmeau. Dictée solidaire sur le thème des années 1900.

Samedi 22 mars : Printemps des Poètes par le Comité Culturel et de Loisirs au Complexe Saint-Exupéry

Dimanche 23 mars : Color Run de 5km départ dans le parc de la mairie. Organisé par les étudiants de l'IUT de La Rochelle en faveur d'Action Contre la Faim.

Samedi 29 et dimanche 30 mars : Jeux gonflables au Complexe Saint-Exupéry organisé par l'Ecole en Marche

Avril

Dimanche 13 avril : Marché de Printemps de l'association pour la Promotion de L'Houmeau Complexe Saint-Exupéry

Samedi 12 et dimanche 13 avril : Stage de Qi-Gong, salle de l'Orangerie par l'association L'Etre de Qi

Samedi 26 avril : Marché aux plantes de Printemps des Jardiniers par l'association Au bonheur des Jardiniers de L'Houmeau sur l'esplanade de la Mairie.

Mai

Jeudi 8 à 11h : Commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts

Du mercredi 15 mai au mercredi 21 mai : Expositions de peintures organisées par l'atelier Impression-Expression salle de l'Orangerie et salle du conseil municipal

Vendredi 16 mai : Courses de trottinettes pour les enfants de L'Houmeau organisées par l'Ecole en Marche

Samedi 17 et dimanche 18 mai : Stage de Qi-Gong, complexe Saint-Exupéry par l'association L'Etre de Qi

Dimanche 18 mai : stage de danses par la Promotion de L'Houmeau, dans le parc de la mairie.

Juin

Samedi 7 et dimanche 8 juin : stage international de Systema au Complexe Saint-Exupéry

Samedi 14 et Dimanche 15 juin : Brocante de l'Ecole en Marche dans le parc de la mairie

Juillet

Samedi 12 juillet : 10ème édition de la Fête du Port du Plomb avec les associations L'Houméennes et Nieulaises.

Jeudi 17 juillet : Concert des jeunes Anglais dans le parc organisé par le Comité Culturel et de Loisirs

Août

Samedi 9 août : Apéro Champêtre par le Comité Culturel dans le parc de la Mairie.

Vendredi 29 août : Cinéma de plein air dans le parc de la Mairie

Septembre

Samedi 6 septembre : Forum des associations et accueil des nouveaux habitants (inscriptions auprès de accueil@lhoumeau.fr)

Dimanche 7 septembre : vide grenier de l'association paroissiale dans le parc de la mairie

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Salon du Bien-être organisé par le Rotary Club de La Rochelle Aunis

Octobre

Samedi 11 octobre : Marché aux plantes d'Automne des Jardiniers par l'association Au bonheur des Jardiniers de L'Houmeau sur l'esplanade de la Mairie.

Novembre

Mardi 11 novembre : à 11h commémoration du 11 novembre 1918 au monument aux morts (esplanade Charles de Gaulle)

Samedi 29 et dimanche 30 novembre : Marché de Noel de la Promotion de L'Houmeau au complexe Saint-Exupéry

Services de la mairie	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
MAIRIE	05.46.50.91.91 26 rue de la République accueil@lhoumeau.fr www.mairie-lhoumeau.fr www.facebook.com/mairiedelhoumeau	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Permanence le samedi matin de 9h à 12h Fermé le mardi après-midi
MARCHÉ	Place du 14 juillet	Mercredis matin et Samedis matin
ACCUEIL DE LOISIRS « LE PETIT PRINCE » SERVICE ENFANCE-JEUNESSE	Tél : 05.46.50.95.49 enfance.jeunesse@lhoumeau.fr	
POLICE MUNICIPALE	06.76.72.95.15 police@lhoumeau.fr	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Tél :05.46.50.91.39 ccas@lhoumeau.fr	Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Sur rendez-vous

	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
AGENCE POSTALE COMMUNALE	26 rue de la République ap.lhoumeau@laposte.fr 05.46.55.39.76	Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Mardi et Jeudi de 9h à 12h30 Samedi de 9h à 12h

Les services	Coordonnées
RELAIS PETITE ENFANCE DE LAGORD, NIEUL ET L'HOUMEAU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS LAEP'TITE PAUSE	1 bis square des échassiers 17140 LAGORD 06.89.65.45.40
ECOLE PRIMAIRE LA ROSE ET LE RENARD	1 rue des sports Elémentaire : 05.17.26.41.99 Maternelle : 05.46.50.97.77
OSTHEOPATHE - Mme RINEAU	05.46.07.85.96 10 rue de La Rochelle
PSYCHOLOGUE Mme Nathalie PERNET	06.18.91.38.14 4 rue de la mer
PSYCHOLOGUE THERAPEUTE Mme Valérie NATUREL	06.20.52.06.68 6 F rue Molière https://naturelvalerie.wixsite.com/psychologue
PSYCHOPRATICIENNE Mme PILLON Thalasso bains bébés	07.60.02.89.15 33 rue des mouettes
THERAPIE RELATIONNELLE PSYCHOENERGETICIENNE ET HYPNOSE - Mme Julie DEBLIQUI	06.83.38.09.81
CENTRE DE SOIN, THÉRAPIE ET SANTÉ : CABINET CT SANTÉ	09.73.89.47.30 12 Rue des Tamaris
PÔLE SANTE	10 avenue François Mitterrand
MEDECINS Dr LAFORET Dr GURUCHATEGUI et Dr BAILLY	05.46.41.19.82 05.46.50.90.05
INFIRMIERS Mme PAPIN et Mme NIVET M. SOULAT et M. GROLIER	05.46.50.91.79 05.46.50.96.49
KINESITHERAPEUTES M. CHANOT - M. BUDAIL Mme BIRON	05.46.50.90.91
DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE Mme LEYRE	05.46.41.08.98
OSTHEOPATHE Mme DONDAINAS	06.26.96.23.50
PEDICURE PODOLOGUE Mme MAREAU	07.71.77.80.50

	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
PHARMACIE	05.46.50.96.82	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 et le samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h
CORRESPONDANT SUD-OUEST YANNICK PICARD	06.83.58.14.44 yannick.picard@club-internet.fr	
TAXI	06.31.34.52.55	
CULTE PAROISSE SAINT GABRIEL EGLISE SAINTE ANNE	05.46.37.40.29	Messe le 1 ^{er} et 3 ^{ème} dimanche à 9h30

Retrouvez les coordonnées de toutes les associations sur le site Internet de la mairie : www.mairie-lhoumeau.fr

Numeros d'urgence

Les services	Coordonnées
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
GENDARMERIE DE NIEUL-SUR-MER	05 46 44 51 64
HOPITAL DE LA ROCHELLE	05 46 45 50 50
HELO, l'eau publique	05 46 51 79 90
ENEDIS (urgences dépannage)	0810 333 017
GRDF (urgences dépannage)	0800 47 33 33
SERVICE ASSAINISSEMENT CDA (eau potable)	05 46 30 35 31





TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

AGENCE DE LA ROCHELLE

7, rue Ampère
ZA Corne Neuve
CS 40001
17139 DOMPIERRE/MER
larochelle@eurovia.com
T/+33 5.46.35.44.44

Secteur de ROCHEFORT

Le Péré Maillard
BP 30007
17780 SOUBISE
soubise@eurovia.com
T/+33 5.46.82.03.51

EN DIRECT DU PRODUCTEUR

Moules de Filières et de Bouchot
Huîtres Île de Ré Fines et Spéciales

05 46 43 44 20
info@maisonhurtaud.fr
3 Impasse Samuel Champlain, 17 000 La Rochelle

Retrouvez nous sur nos points de vente :
La Rochelle / La Pallice / Port Neuf / L'Houmeau / Île de Ré / Rochefort / Melle / Niort / St Jean d'Angély



SUPER U
Nieul-sur-Mer

05 46 37 81 12

COURSES **U**.com



**U Brico - Jardin
Loisirs - Déco**

05 46 07 02 83

U location

Tendanc'Ana
COIFFEUR-VISAGISTE

05 46 27 19 74 - 06 42 94 45 95
103 Rue de la république
17137 L'HOUMEAU

Mardi : 9h-19h
Mercredi : 9h-18h30
Jeudi : 9h-18h30
vendredi : 9h-19h
Samedi : 9h-13h

Pierre RIVASSEAU
NEGOCE & PRODUCTION
des produits de la mer

**Produits de la Mer
Moules, Huîtres
& Coquillages**

rivasseau.negoce@wanadoo.fr
6 impasse des claires - 17137 L'HOUMEAU



Côte Salon
COIFFURE MIXTE

6 place du 14 juillet 17137
05.46.50.91.77
@cotesalon17
Côté Salon L'houmeau
Planity | Côté Salon L'houmeau



Défendre tout ce qui compte pour vous !



Parc Commercial du Fief Rose, 17140 Lagord
www.e.leclerc/mag/e-leclerc-lagord
05 46 34 18 69

124 Bd André Sautel, 17000 La Rochelle
www.e.leclerc/mag/e-leclerc-sautel
05 46 34 18 67



E.Leclerc Lagord



E.Leclerc Lagord



E.Leclerc Sautel
La Rochelle



E.Leclerc Sautel
La Rochelle